

Test du Système d'alerte aux tsunamis

Dossier de la rédaction de H2o
February 2017

Les pays riverains de l'océan Pacifique ont testé 15 au 17 février leur capacité de réaction face à un tsunami de grande ampleur. Il s'agissait de repérer les éventuelles lacunes du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique, mis en place sous les auspices de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO.

Baptisé PacWave17, cet exercice prévoyait six scénarios envisageant la survenue d'un tremblement de terre au large des côtes du Chili/Pérou, de la Colombie/Équateur, des Philippines, des Îles Salomon, de Tonga et Vanuatu. Chaque pays participant a choisi l'un de ces différents scénarios. Les messages ont été envoyés par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC), basé à Hawaï (États-Unis) et par le Centre consultatif sur les tsunamis dans le Pacifique Nord-Ouest (NWPTAC), basé au Japon, aux points focaux de chaque pays. Aucun exercice d'évacuation des populations n'était prévu : il s'agissait d'évaluer les systèmes de communication recevant les messages d'alerte et la réaction des points focaux en cas de crise. Selon de nouvelles procédures établies par le Groupe intergouvernemental de coordination, les autorités nationales ont été prévenues par un premier bulletin du PTWC et/ou du NWPTAC, suivi par d'autres messages rendant compte de l'évolution de la situation. Le Centre consultatif sur les tsunamis en mer de Chine méridionale a été impliqué pour la première fois dans ce type d'exercice suivant deux scénarios : un tsunami survenant au large des côtes des Philippines, affectant Brunei Darussalam, la Chine, la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam et un autre tsunami au large de l'Indonésie affectant l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines.

La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO a mis en place un Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique en 1965, en réponse au tsunami de grande ampleur qui avait frappé en 1960 les côtes de Chili et causé la mort de 61 personnes à Hawaï, 142 au Japon et au moins 21 aux Philippines. L'objectif de ce groupe est de coordonner le développement du système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique et de promouvoir la mise en place de programmes nationaux d'évaluation des risques, de diffusion des alertes et de capacité de réponse aux tsunamis. Plus de trois-quarts des tsunamis meurtriers se produisent dans l'océan Pacifique et ses mers adjacentes. En moyenne, le Pacifique est frappé par un tsunami destructeur tous les deux ans et par un tsunami de grande ampleur à l'échelle du Pacifique plusieurs fois par siècle. Au cours des huit dernières années, cinq tsunamis destructeurs se sont produits dans la région : en 2009 à Samoa et Tonga, en 2010 et 2015 au Chili, en 2011 au Japon et en 2013 aux Îles Salomon.

UNESCO

À

À